

[Vous souhaitez transférer votre certification Qualiopi ?](#)

🔍 Ex: logo qualiopi, non conformités, actualités...



Votre devis de certification Qualiopi.

Vous souhaitez réaliser une **demande de devis**, dans le cadre d'un projet de certification Qualiopi ? Vous êtes à la bonne adresse ! Le formulaire ci-dessous vous permet de formaliser votre demande. A la fin du remplissage, vous serez redirigé sur nos pages tarifaires. Vous recevrez également par mail une proposition commerciale détaillée avec l'ensemble des informations essentielles à votre projet de certification.

Le formulaire ne s'affiche pas ? [Merci de vous rendre sur cette page.](#)



en ligne ?

Des questions ? Un doute sur le remplissage du formulaire ? Consultez avec attention la vidéo et le texte ci-dessous afin de remplir le formulaire du mieux que possible.

Remplir sa demande de certification Qualiopi en ligne avec Certifopac



Type de demande de certification:

Dans un premier temps, Choisissez « Initial (1er cycle) si c'est la première fois que vous demandez la certification (même si vous étiez auparavant [référéncé Datadock](#) ou certifié [CNEFOP](#)).

Si vous êtes déjà certifié [Qualiopi](#) chez un autre certificateur, il faudra utiliser le [formulaire spécifique sur notre page dédiée au transfert de certification](#).

Vous êtes déjà certifié Qualiopi chez Certifopac et vous souhaitez étendre la portée de votre certification ? Par exemple, vous êtes déjà certifié « Actions de formation » et vous souhaitez demander la catégorie « Bilans de compétence ». Dans ce cas il s'agit d'une [extension de certification Qualiopi](#). Il faut alors choisir « Extension ».

Enfin, dans le cadre d'un renouvellement et à la fin d'un cycle de certification, notre équipe vous demandera de renseigner à nouveau ce formulaire. L'objectif est de déclarer tous les changements survenus depuis le dernier cycle: modification de chiffre d'affaires, nouvelles activités, nouveaux personnels, etc. Il faut donc choisir « Renouvellement ».

Les actions à certifier

Elles sont au nombre de quatre. Si vous avez un doute sur les catégories à certifier, nous vous invitons à consulter notre page spéciale sur les [quatre catégories d'actions à certifier](#).

PS: La première catégorie s'appelle « Actions de formation ». Au sens large, elle englobe de nombreuses actions de formation : formations à distance, en présentiel, e-learning, FOAD, en situation de travail, etc. Si vous êtes déjà « Datadocké », cette catégorie vous concerne, même si vous délivrez uniquement une attestation de formation. On parlera alors de [formation « qualifiante », différente des formations « certifiantes »](#).

Les types de formations animées

Si à la fin de vos formations, vous délivrez uniquement une attestation de fin de formation, dans ce cas il s'agit d'une formation dite qualifiante. Peu importe la modalité: sur site, à distance, en e-learning, etc.

Si vous délivrez une certification ou un diplôme enregistrée au [Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles \(RNCP\)](#), vous délivrez une action de formation certifiante. C'est important de le préciser, car trois indicateurs spécifiques du référentiel vous concerne. Il s'agit des indicateurs 3, 7 et 16.

Si vous effectuez des actions de formation incluant des périodes d'alternance, notamment en situation de travail, les indicateurs 13 et 28 du référentiel sont applicables.

Souhait d'audit initial

Nous utilisons des cookies pour proposer une meilleure expérience et mesurer notre audience. Vous êtes d'accord ?

[Réglages des cookies](#)

Ok

Activités principales et motivation à l'obtention de Qualiopi

Nous souhaitons recueillir ici vos motivations à l'obtention de Qualiopi. S'agit-il de répondre à l'obligation, ou bien aussi de s'inscrire dans une démarche qualité ? Vous pouvez également renseigner ici vos domaines d'interventions, vos expertises, et pourquoi pas votre expérience vis-à-vis de l'audit qualité.

Important: Cette question n'a aucune incidence sur la suite de votre demande. Elle permet à notre équipe de mieux vous connaître et comprendre votre besoin.

Devis Qualiopi: Les informations à renseigner au sujet de votre organisme de formation

Numéro de déclaration d'activité, CNEFOP et Datadock

Toute personne qui réalise des prestations de formation professionnelle continue doit déposer une déclaration initiale d'activité en préfecture et transmettre tous les ans un bilan pédagogique et financier. Le certificat Qualiopi que nous délivrons indiquera ce numéro. Si vous êtes nouvel entrant, merci de renseigner « Non je suis un nouvel entrant ». Il faudra alors nous transmettre le récépissé de votre demande datant de moins de trois mois. A réception de votre numéro, il faudra aussi nous le transmettre, sans quoi nous ne pourrions éditer de certificat.

Vous détenez un label ou une certification enregistré au CNEFOP ? Dans ce cas, merci de déclarer le nom et la date de fin de validité. Vous pourrez bénéficier de durée d'audit aménagée (pour l'audit initial seulement). Le devis Qualiopi précise cet élément.

A ne pas confondre avec le référencement Datadock. Celui-ci ne vous confère aucune modalité d'audit aménagée. Il n'existe aucune passerelle ou équivalence entre Datadock et Qualiopi.

Effectif de la structure

Nous vous demandons de déclarer le nombre de personne intervenant dans la structure. Il s'agit de l'information déclarée en partie E. de votre Bilan Pédagogique et Financier. Merci de renseigner uniquement le nombre de salarié en CDI, en équivalent temps plein. Si vous êtes formateur indépendant, laissez 0. Si vous faites intervenir des sous-traitants, merci de renseigner le nombre également. A ce titre, l'indicateur 27 du référentiel vous concerne.

Vous êtes nouvel entrant ? Alors, vous pouvez déclarer un effectif « prévisionnel » ou bien mentionner uniquement 1 si vous êtes indépendant.

Informations légales et juridiques

Raison sociale et SIRET

Merci de renseigner la raison sociale de votre entreprise. Il s'agit du nom inscrit sur votre attestation INSEE ou l'extrait K-BIS de votre société. Vous le retrouverez sur <https://www.societe.com/>. Cette indication est importante car elle figurera sur votre certificat. Même chose pour la numéro SIRET.

Si le nom d'usage de votre entreprise (ou nom commercial) est différent de votre raison sociale, vous devez également le renseigner.

Adresse du siège social

L'adresse du siège social est l'adresse administrative que vous avez déclaré auprès des autorités. Il n'est pas nécessaire d'accueillir des stagiaires, ou même du public, à cette adresse. D'ailleurs, un formateur indépendant peut très bien avoir déclaré son domicile comme siège sociale. Ainsi, le certificat Qualiopi mentionnera cette adresse.

Vous dispensez des formations dans un autre local ? Merci de préciser l'adresse de celui-ci.

Vous vous rendez exclusivement chez les clients pour animer vos formations ? Il s'agit donc de formation en « Intra entreprise ». Dans ce cas, répondre « Non » à la question « Disposez-vous de locaux en propre pour animer vos prestations ». Le lieu de l'audit à réaliser sur site sera à définir ensemble. Cela peut se faire à domicile, dans les locaux de Certifonac ou dans tout autre lieu respectant les

Nous utilisons des cookies pour proposer une meilleure expérience et mesurer notre audience. Vous êtes d'accord ? 

[Réglages des cookies](#)

Ok

Vous avez un doute sur la notion de Multisite ? Posez-vous les questions suivantes:

- Est-ce que mon organisme dispose d'un seul et unique système qualité ?
- Est-ce que mon organisme a identifié sa fonction centrale ? Celle-ci fait bien partie de l'entité juridique et n'est pas sous-traitée ?
- Est-ce que la fonction centrale a l'autorité organisationnelle pour définir, mettre en place et faire fonctionner le système qualité unique ?
- Tous les sites sont-ils inclus dans le programme de surveillance? La fonction centrale gère-telle cela ?
- Du personnel permanent, affecté à l'activité « formation » est-il présent sur les sites ?

Si vous êtes multisite, merci de préciser à la question suivante le nom de sites et les adresses précises.

Attention: ce n'est pas parce que vous avez plusieurs locaux que vous êtes forcément un multisite: Exemple: des bureaux sans la présence de personnels permanents ne sont pas considérés comme un site à part entière.

Pour toutes questions sur le sujet, n'hésitez pas à [nous contacter](#). C'est important de déclarer le bon type de site. En effet, cela influence directement la durée d'audit, et donc le tarif. Votre devis mentionnera ces éléments.

Finalisation de votre demande de devis Qualiopi

En cas de refus de certification émise chez un autre certificateur dans les trois mois, Certifopac est dans l'incapacité de valider votre demande. Après ce délai, il sera à nouveau possible d'étudier celle-ci. Si vous avez essayé un refus de certification, merci de nous préciser chez quel certificateur et à quelle date le refus a été émis.

Vous envisagez peut-être, ou vous avez déjà débuté un accompagnement à la certification auprès d'un organisme de formation ou de conseil. Dans ce cas, merci de préciser le nom de la structure et des intervenants. L'objectif est d'éviter les conflits d'intérêt. CERTIFOPAC attache une grande importance à l'indépendance et à l'impartialité de ses actions.

Par exemple, si vous avez des liens d'intérêts avec la direction de Certifopac, merci de les déclarer. Cela peut être un lien d'intérêt d'ordre économique, politique, familiale ou autre.

Ensuite, en signant ce formulaire, vous attestez que les informations saisies sont correctes. Les [conditions générales de vente](#) et la [politique de protection des données](#) sont disponibles en ligne. Vous acceptez de recevoir des informations propres à votre demande (Devis, questions supplémentaires). Vous disposez d'un droit d'accès, de correction, de modification ou de suppression de mes données en contactant CERTIFOPAC.

Et enfin, à la fin de ce formulaire, vous découvrirez directement le tarif du cycle de certification. Il suffit simplement de renseigner votre adresse mail.

Pour conclure, merci de l'intérêt porté à notre structure dans le cadre de votre demande de devis Qualiopi !

Nous contacter ➡

Demander un devis 📄

Télécharger la doc i

Voir la F.A.Q i

Espace personnel i

Transférer sa certification



Qualiopi, la marque de garantie qualité des Organismes Prestataires d'actions concourant au développement des Compétences (OPAC)

Nous utilisons des cookies pour proposer une meilleure expérience et mesurer notre audience. Vous êtes d'accord ? 🍪

[Réglages des cookies](#)

Ok

[Voir tous les avis Google](#)

Qualiopi

Actualités et veille Qualiopi
Organisme certificateur Qualiopi
La certification Qualiopi
Logo, marque, charte
Fonctionnement de l'audit
Traitement des non conformités

A propos

Conditions générales de vente
Mentions légales
Politique de confidentialité
Programme de certification
Annuaire des certifiés
Traitement des plaintes et des appels



Accréditation n° 5-0620. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Certifopac 2021, tous droits réservés.

Nous utilisons des cookies pour proposer une meilleure expérience et mesurer notre audience. Vous êtes d'accord ?

[Réglages des cookies](#)

[Ok](#)